

# DEMANDE D'AUTORISATION

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e), l'UCSP BASKET Chez Mme LABROT Christine 23 rue Arthur Rimbaud 26800 PORTES LES VALENCE 06.50.66.18.25

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de.....3ème.....catégorie à <sup>(2)</sup>...la Halle des Sports.....

à l'occasion de<sup>(3)</sup> ...matchs et présentation des équipes.

du samedi 10 décembre 2022 à 08 heures.....00.....

au dimanche 11 décembre 2022...à.....18heures.....00.....

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 16 novembre 2022

Signature

LABROT CHRISTINE

## ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté : 484

Je soussignée.....G. GIRARD.....mairie de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

M.me LABROT du club de Basket

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3<sup>e</sup> catégorie

à la Halle des sports

à l'occasion des matchs

du 10 Décembre 2022 à 8 heures 00

au 11 Décembre 2022 à 18 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 16/11/2022

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif